

Le tueur de Liège avait obtenu une permission de sortie de prison... hier

écrit par Lou Mantély | 29 mai 2018



On connaît désormais le nom du tueur musulman de Liège. Un certain Benjamin Herman, délinquant notoire.

Il était sorti de prison... la veille. Incarcéré depuis plusieurs années, Herman a bénéficié d'une permission lundi soir, une quinzaine d'heures avant son attaque. Preuve que la justice belge sait agir en parfaite synchronisation : si elle l'avait retenu un jour de plus, le petit soldat d'Allah aurait manqué son rendez-vous avec ses 77 vierges. Avec un tel plat au menu, impossible d'être en retard.

A noter que **Herman a probablement commis un meurtre le lundi soir, soit dès sa sortie de prison, consécutif à un braquage effectué à l'aide de deux complices.** Encore le signe d'un système qui fonctionne à merveille, sa permission ayant été accordée dans le but de faciliter sa réinsertion.

Entre ces deux missions d'intérim, il s'est gentiment rendu chez sa grand-mère, afin de s'enquérir de sa petite santé. Les guerriers du djihad sont décidément de grands enfants au cœur tendre.

Vols à l'arraché, cambriolages, braquages, coups et blessures... **Le profil de ce converti de 35 ans ressemble étrangement à**

celui de ses copains de Molenbeek, de Trappes ou de Toulouse.

De vulgaires sales gosses devenus délinquants, puis gangsters, et enfin criminels de l'islam. Tout cela suit bien la voie droite vers Allah, pourvu que les exactions affectent en premier lieu les kouffars.

Notre ami se serait « radicalisé en prison ». Un argument de plus pour les militants des peines alternatives ? Ce serait aller bien vite en besogne, dans la mesure où « radicalisation » signifie, dans la novlangue, ni plus ni moins qu'une conversion à l'islam.

Si la prison est un haut-lieu de la prédication islamique, les quartiers peuplés d'étrangers et/ou d'ouvriers sont tout autant des lieux où les recruteurs gonflent les rangs de l'armée djihadiste. Du coup, on pourrait peut-être penser à un stage à Chamonix, pas encore complètement ravagée par la peste islamique. Mais je m'aperçois en le disant que cette idée a déjà largement fait florès dans l'esprit fécond de nos magistrats.

En cette période de ramadan, propice aux crimes islamiques, on peut s'attendre à accuser de nouvelles foudres d'Allah et de ses sbires. La véritable question est : quel est le prochain lieu élu à la venue de la divine parole ?